

# Procès-verbal de l'assemblée constitutive du 8 avril 2017

*Constitution de l'association sans but lucratif "Pictures of India"*

**Lieu et heure:** Be Oh!, rue de Bourg 16, 1003 Lausanne, à 10h

**Secrétaire du jour:**

**Participants souhaitant faire partie des membres fondateurs:** Aurélie Dufey, Christine Wälti, Marie-Laure Jean, Jean-Bernard Wälti, François Mercanton, Kenza Majbar, Juliana Carvalho, Adrien Waelti, Diana Waelti, Anastassia Gogunova, Joanie Waelti

**Excusés souhaitant faire partie des membres fondateurs:** Marina L. Paglieri

## 1. ACCUEIL ET BIENVENUE

Il est 10h15, Joanie Waelti souhaite la bienvenue et salue l'assemblée, elle désigne Juliana Carvalho pour prendre le PV.

Elle fait passer une liste de présence et mentionne une personne, membre fondateur, excusée.

Elle remercie Be Oh! et son propriétaire Adrien Waelti de nous accueillir pour cette première assemblée.

### Discussions

Aucune

## 2. PRÉSENTATION DES BUTS DE L'ASSOCIATION

Joanie Waelti explique qu'elle a créé cette association en 2009 suite à deux voyages en Inde et à une expo photo à Lausanne. Elle a vendu des photos et des calendriers depuis et a ainsi aidé des projets d'éducation en Inde.

Elle explique que l'Inde l'a beaucoup touchée et lui a beaucoup apporté au niveau humain, culturel et autres. Elle a eu envie de donner quelque chose en retour de ces belles expériences. Neuf voyages en Inde à ce jour.

En 2016, suite au projet Calendrier 2017 avec photographes invités, elle réalise qu'il faut maintenant officialiser l'association, instaurer des statuts et trouver des membres afin d'obtenir une reconnaissance de l'Etat et des organismes de soutien aux associations.

### Discussions

Aucune

Handwritten signature and initials in blue ink.

### 3. ADOPTION DES STATUTS

Joanie Waelti informe les personnes présentes que seules celles souhaitant devenir membre sont autorisées à voter pour l'adoption des statuts.

Lecture des statuts et discussions.

Joanie Waelti demande si des compléments ou des modifications sont proposées.

L'assemblée adopte les statuts à la majorité suivante: 11 personnes pour, 0 personnes contre, 0 abstentions.

#### Discussions et questions

Article 1 - pas de commentaire

Article 2 - Juliana: l'organisation s'associe avec d'autres organismes en Inde, finance des projets mis en place par des organisations locales;

Marie-Laure: qu'est-ce c'est les enfants non adoptables? Suite à la signature par l'Inde des accords internationaux sur l'adoption, on ne peut plus faire adopter des enfants qui n'ont pas de papiers d'identité, tels l'acte de naissance.

Article 3 - Marie-Laure: la question de la transparence, bilan chaque année, comment les fonds ont été versés, utilisés? Au bout de chaque année il y a un bilan. Importance de la transparence pour la présidente aussi.

Article 4 – Juliana: quand on dit personnes, on inclut les groupes/entreprises? Oui, aussi les personne morale.

Article 5 - pas de commentaire

Article 6 – François: le quota de personnes pour demander une assemblée générale extraordinaire (pour changer les statuts). Il propose 1/5 des membres actifs mais doit donner une raisons valable qui sera soumise au comité (ex: pour des questions de transparence liée au budget). Validé par 11 personnes.

Article 7 - point 4 à corriger: enlever les "actifs" à membres. OK pour tout le monde.

Article 8 - paragraphe 2: ajouter "sauf s'ils sont des membres actifs ou passifs". Christine: moyen de communication moderne, est-ce que skype pourrait être un exemple? Oui. Whatsapp uniquement si vidéoconférence. On va corriger et au lieu de dire moyen de communication moderne, on va ajouter moyen de communication moderne VISUEL. OK pour tout le monde.

Article 9 - Marie-Laure: n'importe quel membre peut démissionner du comité? Oui, pour l'AG suivante et l'AG élira un autre membre au comité.

Article 10 - Christine: vérificateurs de comptes, propose de faire un tournus. Ils seront réélus par l'assemblée. Une personne fait une année, et l'autre 2 ans. Faut se mettre d'accord sur quelque chose de clair. Alors on laisse l'AG décider. Mais il y en a toujours deux. Corriger, que l'AG nomme un remplaçant (en cas d'absence ou pas?!). Jean-Bernard propose d'ajouter "ceux-ci peuvent être

élus...ainsi que le suppléant". OK pour tous.

Article 11 - pas de commentaire

Article 12 - pas de commentaire

Question générale: SKYPE, pas tout le monde peut se permettre de faire à distance, le comité donne l'autorisation, surtout pour ceux qui vivent à l'étranger. Pour les "conference call", c'est compliqué parce que nous ne pouvons pas voir si la personne suit ou pas la discussion, donc le membre ne serait pas considéré comme présent.

#### 4. ELECTION DES MEMBRES DU COMITÉ

Joanie Waelti explique qu'il faut au moins 3 membres au comité, un président, un secrétaire et un trésorier. Elle se propose comme présidente de l'association. Elle demande à l'assemblée qui souhaite faire partie du comité et dans quelle fonction.

Discussions sur les membres du comité possibles et élection de ceux-ci.

Les membres du comité sont élus par l'assemblée.

##### Discussions

La présidente: Joanie Waelti

La secrétaire: Juliana Carvalho

La trésorière: Aurélie Dufey

Votations: 11 personnes ont voté oui pour Aurélie, trésorier

Votations: 11 personnes ont voté oui pour Juliana, secrétaire

Votations: 11 personnes acceptent que Joanie soit la présidente

#### 5. ELECTION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

Joanie Waelti explique la nécessité légale d'au moins 2 vérificateurs de comptes, aussi décrits dans les statuts. Elle demande à l'assemblée qui souhaite devenir vérificateur de comptes.

##### Discussions

Les vérificateurs: Kenza Majbar, Marie-Laure Jean se proposent comme vérificatrices de comptes. tout le monde a voté oui. 11 votes.

#### 6. FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS

Joanie Waelti propose une cotisation à 30 CHF par année et par membre.

##### Discussions

Kenza propose d'augmenter le tarif lorsqu'il s'agit d'un groupement, une personne appartenant à un groupement peut s'inscrire en tant que membre individuel si elle le souhaite. Pour les personnes

morales le tarif proposé est fixé à 75 CHF. Pour devenir membre (non pas sponsor). 11 personnes ont voté oui.

Question: qu'obtiennent les membres en adhérant? Éclaircir ce que cela veut dire devenir membre moral. Ils ont une voix à l'assemblée générale. Aurélie: Ne pas confondre membership et sponsorship.

Question: les personnes individuelles de ces entreprises peuvent devenir des membres à part entière? Oui, et ils pourront voter bien sûr comme les autres membres.

Et 30 CHF pour les personnes individuelles. 11 personnes ont voté oui.

## 7. PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Joanie Waelti explique le travail conséquent fait l'année passée pour le projet de calendrier avec photographes invités. Elle souhaite reconduire le calendrier en 2018 et aussi fêter la constitution de l'association en organisant un événement sur 2 ou 3 jours début novembre en faveur de l'éducation en Inde.

Elle propose la projection d'un film Bollywood, des cours de danse, chant, danse Bollywood, une grande soirée de gala caritative et finalement un brunch. Elle souhaite la participation des membres du comité et/ou d'autres membres pour participer à ce projet. Plusieurs contacts et autres éléments du projet sont déjà en cours. Elle souhaite vendre les différentes options sur une plateforme de financement participatif et demander des subventions aussi.

### Discussions

Plusieurs membres sont enthousiastes et veulent aider.

Aurélie: demande s'il faut inviter M. de la Rive pour la soirée gala. Faut-il inviter des figures publiques, entrepreneurs.

Présidente: Il faut laisser ouvert à tout le monde. Pour la soirée, avoir des tables VIP (près de la scène)

Kenza: attention car si on vend des tickets trop chers, ce n'est plus accessible à tout le monde,

François: ça demande une sacrée organisation.

Présidente: trouver des sponsors, et des aides publiques (ex: ville de Lausanne). Aimerais que les personnes qui ont participé un certain montant, soient visibles sur un mur genre photocall, il faut aussi rendre visible les sponsors avec leurs logos.

Kenza: il faut séparer le repas de soutien des autres manifestations du festival. Présidente dit qu'il serait difficile de faire venir les personnes deux fois, surtout pour celles venant de l'étranger.

Attention aux délais, cet événement et son organisation demandent du temps.

François demande d'envoyer un mail à tout le monde pour savoir qui veut aider dans ce projet. Ok pour tout le monde

## 8. ADOPTION DU BUDGET DE L'ASSOCIATION

Joanie Waelti présente les résultats 2016, elle n'a jamais fait de vrai bilan clair les années précédentes. Les activités 2016 permettent de verser 681 CHF à des projets d'éducation en Inde. C'est le meilleur résultat qu'elle se rappelle avoir eu.

### Discussions

Présidente propose que l'on n'établisse pas de suite le budget et qu'on le fasse par la suite. Et que l'on accepte la façon de faire concernant le bilan 2016 et que l'on l'adapte au fur et à mesure.

Vote: 11 voix

## 9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Joanie Waelti annonce que nous arrivons à la fin de l'assemblée, elle demande si des personnes présentes souhaitent encore ajouter quelque chose ou poser des questions. Après avoir discuté des points divers, Joanie Waelti propose de terminer la partie formelle de la séance et de passer à la partie récréative afin de faire connaissance des autres membres de notre association.

### Discussions

Kenza: applaudit le travail de la Présidente, salue son travail.  
Remerciements!

Fait à Lausanne le 8 avril 2017.



Joanie Waelti  
La présidente



Juliana Carvalho  
La secrétaire

